

DEC131183DR04

Décision portant nomination de M. Jean-Pierre SCARPELLI, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité FRC3115 intitulée Centre de recherche de Gif-sur-Yvette

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

Vu la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2013, de l'unité n° FRC3115 intitulée Centre de recherche de Gif-sur-Yvette, dont la Directrice est Mme Hélène BARBIER-BRYGOO ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

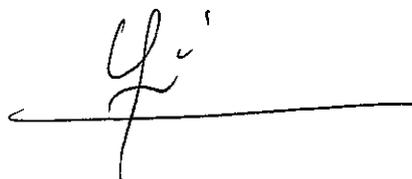
M. Jean-Pierre SCARPELLI, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité FRC3115 à compter du 25/03/2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à GIF-SUR-YVETTE, le 8 avril 2013

Pour le président et par délégation,
la Directrice d'unité
Hélène BARBIER-BRYGOO



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC131047DR04

Décision portant nomination de Mme Sarah-Morgane ZAOUÏ aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité CNRS n° UPR3404 intitulée Centre de génétique moléculaire

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 11A001DSI portant création de l'unité n° UPR3404 à compter du 01/01/2011, dont le directeur est Monsieur Frédéric BOCCARD ;

Considérant que Mme Sarah-Morgane ZAOUÏ a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS les 3, 4, 5 mars 2009 et 30, 31 mars et 1^{er} avril 2009.

DECIDE :

Article 1 : Mme Sarah-Morgane ZAOUÏ, ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité CNRS n° UPR3404, à compter du 21/02/2012.

Mme Sarah-Morgane ZAOUÏ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sarah-Morgane ZAOUÏ est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mars 2013
Le directeur de l'unité
Frédéric BOCCARD



Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33